



## CONTRAT D'ADOPTION

Adopter un animal est d'abord un coup de cœur mais c'est surtout un engagement à vie.

---

### Adoptant

---

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél fixe :

Tél portable :

Mél :

---

### Chat

---

Nom provisoire :

Futur nom :

Sexe :

Stérilisé :  non  oui le

Age :

Couleur :

Identification :

Dernier vermifuge :

Dernier traitement antipuce :

---

### Conditions d'adoption

---

1. L'adoptant s'engage à faire castrer/stériliser et identifier l'animal adopté. Il devra nous en fournir la preuve (certificat vétérinaire) dans les 6 mois suivant l'adoption.
2. En cas de déménagement, l'adoptant s'engage à mettre à jour la carte d'identification avec ses nouvelles coordonnées.
3. Si l'adoptant ne peut plus garder son chat, il s'engage à faire le nécessaire pour trouver un nouveau foyer.
4. L'adoptant s'engage à procurer tous les soins nécessaires à l'animal tout au long de la vie de ce dernier.
5. L'association Chats du Cœur en Clunisois ne prend pas en charge d'éventuels problèmes de santé qui pourraient survenir après l'adoption.

Fait à

Le

Nom et signature du représentant  
de l'association

Nom et signature de l'adoptant précédé  
de la mention « LU ET APPROUVE »